

COMMUNIQUÉ À TOUS LES MEMBRES DE L'ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC INC

Ce communiqué a pour but de vous informer qu'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) se tiendra le 25 janvier 2020 à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières, situé au 1620 Rue Notre-Dame Centre, Trois-Rivières, Québec, G9A 6E5.

L'AGE se déroulera comme prévu dans le jugement du 05 septembre 2019 rendu par l'honorable Jacques G. Bouchard, dont copie est jointe aux présentes.

Les délégués qui sont invités à cette AGE sont ceux dont les noms apparaissent au jugement et en cas de non-disponibilité de l'un de ceux-ci, ils seront remplacés, comme prévu à ce même jugement, par l'un des substituts nommés lors des Assemblées Générales Annuelles des communautés tenues en 2015 dont les noms apparaissent au jugement.

La date limite pour déposer les candidatures aux postes de Directeurs/Directrices des Régions et au poste de Président(e) Grand Chef est le 9 novembre 2019 à 16 h 00 au bureau de Me Maurice Dussault, 2795 Boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1R 5N5.

Comme il est prévu au jugement, vous recevrez en temps utile un avis de convocation à l'assemblée générale extraordinaire accompagné de la liste de candidats et l'ordre du jour de cette assemblée.

Gérard Coulombe
Administrateur provisoire
Alliance Autochtone du Québec
p.j. Jugement